pour 1981.

Contribution au

KIGALI

STP CONFEJES

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Ministre des Affeires

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir verser la somme de neuf cant quarante huit mille quatre cent quatre vingt dix sept FCFA (948.497 FCFA) au Secrétariat Technique Permanent des Conférences Ministérialles de l'Education, de la Jeunesse et des Sporte des Paya d'Expression Française.

Cette somme équivaut à la contribution de notre pays au fonctionnement de ce Secrétariat pour l'exercice 1981. Elle est à verser au compte n° 500-510/U de l'Union Sénégalaise de Banque à DAKAR.

Veuillez trouver en annexe copie du télex émanant du Secrétariat Technique Permanent à ce sujet.

C.P.I.A:

-Son Excellence Monsieur la Président de la République Rwandaise

KIGALI

-Monsieur le Ministre des Finances

KIGALI

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primeire et Secondaire

KIGALI

-Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique K I G A L I Pour le Ministre de la Jeunesse et des Sports en Mission



REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS B. P. 1044 KIGALI

Réf. Nº :

Annexe :

Objet : Contribution

au STP CONFEJES

pour 1981.

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération KIGALI

Nº

Kigali, le

/12.04

Monsieur le Ministre,

J'ai l'hommeur de vous demander de bien vouloir verser la somme de neuf cent quarante huit mille quatre cent quatre vingt dix sept FCFA (948.497 FCFA) au Secrétariat Technique Permanent des Conférences Ministérielles de l'Education, de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française.

Cette somme équivaut à la contribution de notre pays au fonctionnement de ce Secrétariat pour l'exercice 1981. Elle est à verser au compte nº 500 - 510/U de l'Union Sénégalaise de Banque à DAKAR.

Veuillez trouver en annexe copie du télex émanant du Secrétariat Technique Permanent à ce sujet.

Tour Le Ministre de la Jeunesse et des Sports

GATABAZI Félicien.-

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur le Ministre des Finances
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire

KIGALI

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique KIGALI

Nº /12.04

OBJET: Contribution

au STP CONFEJES

pour 1981.

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération K I G A L I

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir verser la somme de neuf cent quarante huit mille quatre cent quatre vingt dix sept FCFA (948.497FCFA) au Secrétariat Technique Permanent des Conférences Ministérielles de l'Education, de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française.

Cette somme équivaut à la contribution de notre pays au fonctionnement de ce Secrétariat pour l'exercice 1981. Elle est à verser au compte n°500-510/U de l'Union Sénégalaise de Banque à DAKAR.

Veuillez trouver/copie du télex émanant du Secrétariat Technique Permanent à ce sujet.

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur le Ministre des Finances K I G A L I
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire K I G A L I
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports GATABAZI Félicien.-

FICHE DE TRANSMISSION

A: Ministre

Pour suite à donner Pour approbation Pour signature Pourrions-nous en parler ?
Pour signature
Pourrions-nous en parler ?
Mantity of the control of the contro
Comme convenu
Suite à votre demande O Rylul8
Noter et retourner
Pour information
A classer
Commentaires Condubution du Rwands aux
frais de fonctionnement du Secrétariat
Technique Dermanent (STR) de la CONFET
Technique Dermanent (STR) de la CONFETT (qui est le même pour la CONFETMEN), exerci
1981.

Date: 11/11/81

De: Do Jeunesse

ZCZC GRW635 FDP059 SGF749 077 RWKI CO SGDR 050 DAKAR/TLX 50/46 29 1740

CONFEJES BP 3314 DAKAR TELEX 204 CONFMEJS SG

A

MINIJEUNES PORTS KIGALI



TELEX NR 81/0366/STP/SAF

PRIERE VERSER D'URGENCE AU COMPTE STP 500510/U USB A DAKAR LA SOMME DE 948.497 F CFA DUE PAR VOTRE PAYS AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT STP.

HAUTE CONSIDERATION.

LE SECRETAIRE GENERAL AMADOU SAMB

COL 3314 204 81/0366/STP/SAF D'URGENCE 500510/U OK BN 500510/U OK 948.497 F CFA STP. SAMB

REPUBLIQUE RWANDAISE SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Numéro	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
Indication de service		TELEGRAMME		Cachet du bureau	d'arrivée
	Min	jeunesports Kigo	lé L	13 SP/URESO	Heure
L'Etat n'accept	e aucune responsab	ilité à l'égard des usagers du Se	ervice des Télécommunic	ations. (Décret-loi du	17 juin 1974)
			AND THE PARTY OF		
	产品推荐				A STATE OF THE STA
	The second second		No. of the last of		
		V			

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS B. P. 1044 KIGALI PANUGWA

Contribution Confession

948. 4945 CFA

(Tous les antécédents)

De Journesse Agize dents
Ngize 3a anticedents

Agize 3a 49/44/81



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION B. P. 179 KIGALI

N. réf.:

V. réf. :

Objet :

contribution au STP pour 1980. Monsieur le Ministre des Finances KIGALI

No. 4057/16.04.21/8/MDC

A traiter par Jenuale Date entrée: 2/10/1990 N° Classement: 23 34/12

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda en vous demandant de bien vouloir verser le montant de 432,507 FCFA (Quatre Cent Trente deux mille six cent et espt) eu compte nº 500-510/U auprès de l'Union Sénégalaise de Banque à Dakar (Sénégal). ouvert au nom du Secrétariet Technique Permanent des Cenférences

Il s'agit de la contribution de la République Rwandaise audit Secrétariat pour les agiérés de 1979 (282.812 FCFA) et pour l'exercice 1980 (149.795 FCFA) suivant lettre nº 09.05/3842 du 25 acôt 1980 du Ministre de l'Education Nationale).

Ministérielles de l'Education, de la Jeunesse at des Sports des

Pays d'Expression Française (S.T.P.).

fr. NGARUKIYINTWALI Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

NSFNGIYUMV

Directeur Gé

Copie pour information à :

- Sen Excellence Monsieur le Président de la République Reandaise <u>KIGALI</u>
- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale <u>KIGALI</u>
- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports <u>KIGALI</u>

KA/NTSY.F/

REPUBLIQUE RWANDAISE



Kigali, le .23 Juillat 1979 N. 3/04 /16.04. 31/0/500FT

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

B.P. 179 KIGALI

Moneicur le Ministre des Finances

KIGALI

Annexe:

Réf. Nº:

Objet :

Cotication S.T.P. 1979.

Monejour le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire pervenir si-jointe la note à Moneieur l'Ordonnateur-Trésorier du Mwande, en vous demandant de bien vouloir verser le montant de FCFA 120.152 (Cent vingt huit mille ment cinquente deux FSFA) su scupte nº 500-510/U auprès de l'Union Sénégalaise de Senque à Dekar (Sanagal), ouvert ou nom du Secrétariat Technique Permanent des Conférences Ministérielles de l'Éducation, de la Jeunesea et des Sports des Pays d'Expression Française (S.T.F.).

Il s'agit de la cotisation de la République Awandeise audit Seardtarist pour l'ennée 1979(ofr. lettre nº 179/14.00.01 du 21 février 1979 émanant de l'onsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sporte a Kigali).

Conta pour information à :

- Son Excellence Ponsiour le Président de la République Rwendaise KIGALI
- J- Monejour la Ministre de la Jeunesse et des Sporte KIGALI
 - Monsieur le Ministre de l'Education Nationals KIGALI
 - Moneicur le Directeur Général du Budget Contrôle KIGALI

Fr. NGARUKIYINTWALI

Ministre des Affaires Etrengères

et de la Coopération

199 /14.00.01

0)

Nonoiour le Minietre des Affaires Etrongèmes et de la Coopération E N O A N X.--

Monotour le Ministre,

J'ai l'homour de vous desender de bien vouloir versor la somme de CRMF VIRGE BUIT BILLE CRMF CHREVANDE DEUX BRANCS CPA (128,152 Pre CPA) en Secrétariat focimique Permanent des Conférences Binistérielles de l'Admention, de la Jounesse et des Sports des Days d'expression Française, su compte n° 500 - 510/0 de l'Union Sénégalaise de Banques en Sénégal à Bakar.

Cette some représente la estimation annuelle de notre Pays à cet organisme pour l'année 1979.

Vauilles trouver en annexe une photocopie de la correspondence y relative.

C. P. I. A .

- Son Excellence Monedeur le Précident de la République fivendaise à
 - KIGALL-
- Monodour lo Ministre des Finances à E I O A B I.-
- Monsieur le Minietre de 1º Minestion Mationale à ElGALI.-

Colonel Aloys NASKALIJE Ministre de la Jeunesse et des Sports.

AMMI

CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'EDUCATION , DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE

Socrétariat Tochnique Permanent B.P 3314 - DAKAR - (Sénégal)

Date entrée: 11. 12. 78 a 8.00 N° Classuront: 3802/14.08.07 BORDERHAU D'ENVOI

Monsieur le Ministre

Sports for note BP 1 044 KIGALI

The verifier bation)

The Verifier bation BP 1 044 KIGALI

The verifier bation and Minaffel was situated for the south of the point of the po

Numéro d'Ordro	VNVTARD	Nombre de Pièces	OBSERVATIONS
1	Résolutions 1,2, 3 Comité paritaire (Paris 26/10/78	1	Transmis pour attribution
2	Barêmes des contribu- tions 1973 à 1977 Situation des contri- butions au 50 octobre		
3	1978 Barême des Contributions année 1979	1	
4	Liste des membres du Comité paritaire 1978.	1	
		A.	

Fait à Dakar, le 14 novembre 1978

; P. Le Secrétaire Général o Le Chef do la division secjeunesse et sport permanent TOURH.

CONFERENCES MINISTERIELLES DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS D'EXPRESSION FRANÇAISE

COMITE PARITAIRE 78

RESOLUTION 78-01/CP
(Du Budget 1979)

Le comité paritaire, après avoir examiné le projet de budget 1979 préparé par le STP,

AFPROUVE le budget 1979 arrêté à la somme de 34 784 130 francs CFA (trente quatre millions sept cent quatre vingt quatre mille cent trente francs).

ADOPTE également la répartition par chapitre proposée.

COMITE PARITAIRE 78

RESOLUTION 78-02/CP (De la gestion 1977)

Le Comité paritaire, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur l'éxercice 1977 et en avoir délibéré,

DONNE QUITUS au Secrétaire général, pour l'année 77.

COMITE PARITAIRE

resolution 78/03/CP

(du retard des contributions annuelles)

Le comité paritaire, réuni à PARIS, le 26 Octobre 1978,

CONSTATANT l'importance des arrièrés dûs par les Etats membres au titre de leurs contributions annuelles :

<u>DEPLORANT</u> la situation préjudiciable faite au STP pour l'exécution correcte du budget;

SOUCIEUX d'avoir une vue d'ensemble de l'exécution du budget dans les meilleurs délais possible;

PRIE instamment les Etats membres à se mettre, de toute urgence, à jour de leurs contributions

SUGGERE que les contributions annuelles soient versées au STP, au plus tard à la fin du premier semestre de l'exercice en cours ;

DEMANDE en particulier, au STP de faire présenter le rapport d'exécution du budget 1978 à la prochaine session de la CONFEMEN, en avril 1979.

CONFERENCES MINISTERIELLES DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT
BP 3220 - DAKAR
Tél.: 204 32

BAREME DES CONTRIBUTIONS DES PAYS MEMBRES POUR L'ALIMENTATION DU BUDGET DU SECRETARIAT -:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

ANNEE 1978

Situation des contributions à la date du 20 octobre 1978

(PAYS MEMBRES (: POURCENTAGE :	: :SOMMES DUES :	: :SOMMES VERSEES A : la date du : 20/10/78	: :SOMMES DUES AU : 20/10/78
(BELGIQUE	: 12 %	: : 3 600 000	: Néant	3 600 000
(BENIN	0,411 %	123 529	: : 267 194	Néant
BURUNDI	: 0,411 %	123 529	Néant	123 529
(CANADA	; 35 %	:10 500 000	:Gt F.	: Gt Qu. 5 250 000
(CAMEROUN	0,411 %	: 123 529	Néant -	123 529
(CENTRAFRIQUE	0,411 %	: 123 529	: Néant	123 529
(CONGO (COTE D'IVOIRE	0,411 0,411 %	123 529 123 529	Néant 123 529	123 529 Néant
(FRANCE (HAITI	: 46 % = 0,411 %	: 13 800 000 : 123 529	3 750 000 Néant	10 050 000 123 529
(GABON (HAUTE VOLTA	: 0,411 % : 0,411 %	123,529	Néant 1 Néant	123 529
(ILE MAURICE	0,411 %	/ 123 529	66′986	56 543
(:	•	9 463 709	: 19 821 246 :

-	
\sim	/
6	1

1				2/.
	Repor	rt ::29 135 290	9 463 709	: 19 821 246
(MALI	: 0,411 %	: : 123 529	Néant	: 123 529
(MADAGASCAR	0,411 %	123 529	Néant	: 123 529
NIGER	: 0,411 %	: : 123 529	123 529	: Néant)
* (RWANDA	: 0,411 %	: : 123 529	123550	: Néant)
(SENEGAL	: : P.M	P.M.		:
(TCHAD	: 0,411 %	: 123 529	Néant	: 123 529)
TOGO	: 0,411	: : 123 529	Néant	: 123 529
(ZAIRE	0,411 %	: 123 529	Néant	: 123 529
	:	29 999 99 3 P.M. 7		:)
	:	: 30 000 000	9 710 788	: 20 438 891
	:	9)

COMFERENCES MINISTERIELLES DE L'EDUCATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS, D'EXPRESSION FRANCAISE

Secretariat Technique Termanent

BAREME DES CONTRIBUTIONS ANNEE 1979

France (+ 1 - 1	46%	16.000.699380
Canada (Gt Fédéral 0 17,50%	35%	6.087.222,75
(Gt Québec, 17,50%)	25/	6.087.222,75
Belgique	12%	4.174.095,60
Burundi	0,368%	128.152.
Bénin	0,368%	128.152
Cameroun	0,368%	128.152
Centrafrique	0,368	128.152
Congo	0,368%	128.152
Côte d'Ivoire	0,368%	128.152
Djibouti	0,368%	128.152
Gabon	0,368%	128.152
Haïti	0,368%	128.152
Haute-Volta	0,368%	128.152
Ile Maurice	0,368%	128.152
Madagascar	0,363%	128.152
Mali	0,368%	128.152
Niger	0,368%	128.152
Rwanda	0,368%	128.152
Sónégal		-
Tchad	0,368%	128.152
Togo	0,368%	128.152
Luxembourg	0,368%	128.152
Zaire	0,368%	128.152
TOTAL =		74 504 405
101771 =		34.784.128-90

COMPURINCES MINISTERIELLES DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE

COMITE PARITAIRE 1978 (Session du 26/10/78)

LISTE DES PARTICIPANTS

- Résolution 77-01 conférence des Ministres de la jeunesse (LOME)
- Résolution 78-03 Conférence des Ministres de l'Education (Ouagadougou)

10/ C PRESIDENT EN EXERCICE DES DEUX CONFERENCES

Conférences	P r ésident en exercice	Noms et prénoms	Fonctions
Education	Haute-Volta	absent	-
Jeunesse et sport	Togo	IZESSOU Mensah (représentant le président)	- Directeur de Cabinettdu Ministre de la jeunesse de la culturet des spor Président - Directeur général planification Education.

2°/ Membres africains
(Suivant le mode de renouvellement)

Pays	Noms et Pránoms	Fonctions
Congo	Jean Paul NGALOA	Directeur des Directeur des Directeur des Directeur des Directeur des Directeur des Pement et des installations sportite ves - Ministère jeunesse et sports

Côte d'Ivoire	DIARRA LASSINA Raymond PAMAN	Directeur INJS (MEPJS) Chargé de Mission (MEPJS)
Gabon	absent	-
HauteVolta	Sanon DRAMANE	Ministre de la jeu- nesse et des sports
	Sanou MATHIEU	Inspecteur de la jeu- nesse et des sports

70/ MEMBRES NON AFRICAINS (par référence aux deux actes cités plus haut)

Pays	Noms et prénoms	Fonctions
Belgique	MANIQUET Louis	- Directeur d'administra- tion des relations cul- turelles internationales
	GOFFIN Louis	- Conseiller au Ministère de l'Education Nationale
Canada	PURIARD Gaston	Directeur des Institu- tions francophones (Mi- nistère affaires exté- rieures) OTTAWA
	COTE Jacques	- Chargé des affaires francophones - Ministère des affaires intergou- vernementales - Québec
Franco	THIL Robert	- Sous-Directeur des af- faires générales et fi- nancière - Ministère de de la Coopération.
The second or produced to	MELLET Robett	Chef du département des enseignements-Ministère de la Coopération
	MARTIN Roland	Chargé de mission à la DEPS - Ministère jeunes- se, sports et Loisirs.

CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES DE L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS D'EXPRESSION FRANÇAISE

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

ETAT faisant ressortir le montant des sommes dues par les États membres au titre des cotisations annuelles pour l'alimentation du budget du Secrétariat technique Permanent

TOTAUX	20. Zaire	19. Togo	18. Tchad	17. Rwanda	16.Niger	15. Mali	14. Madagascar	13. Ile Maurice	12. Haute-Wolta	II. Haffi	10. Gabon	. France	8. Empire Centrafrique	7. CONGO	6. COTE D'IVOIRE	5. CAMEROON	* CANADA	CANADA	3. BURUNDI	2. BÉNIN	1. BELGIQUE	PAYS MEMBRES
96.000	32.000			f						32.000									32.000			Année 1973
130.000	32.000			Manager Street Co. 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19			32.000	•	2.000	32.000		•					•		32.000			Année 1974
248.232	41.176	•	•	1.176			41.176		41.176	41.176				41.176	,			71117	41 176			Année 1975
550.060	48.505		48.505	48.505	48.505	48.505	48.505		48.505	48.505	48.505			48.505	10.000			90.000	48 505	6 505		Année 1976
1.024.292	153.681		48.505	49.681	48.505	48.505	121.681	Néant	91.681	153.681	48.505		Néant	89.681	10.000		Néant	100.001	153 601	6 505	Neart	Total dû au S.E.₱ à la date du √31 - 12 - 76
2.850.326			225.326	300.000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	1000000	900.000	Néant	Néant	1.125.000					Néant	200.000	Néant	Total dû au S.T.P à la date du 31/12/76
3. 874.618		153.681	225.326	348.505	49.681	48.505	48.505	121.681	Néant	191.681	1.153.681	48.505		1.125.000	89.681	10:000		Néant	153.681	206.505	Néant	Total général dû au 31/12/76
25.500.000		105.000	105.000	105.000	105,000	105.000	105.000	105.000	105.000	105.000	105.000	105:000	11.730.000	105.000	105.000	105.000	105.000	8.925.000	105.000	105.000	3.060.000	Contribution de l'année 1977
29.374.618		258.681	330.326	453.505	154 681	153.505	153.505	226.681	105.000	296.681	1.158.681	153.505	11.730.000	1.230.000	194.681	115.000	105.000	8.925.000	258.681	311.505	3.060.000	Montant du au ler/1 1977
28. 526.914			129.778				1.434.000			100.000			11.730.000	2.250.000		115.000		8.925.000 (1)		305.000	3.538.136	.Versements effectués en 1977
3.626.375		258.681	200.588	453.505	154 681	153.505	Néant	226.681	105.000	196.681 pay	1.158 .681 mai		Néant janv	Néant de l	194.681 No	Né ant du		Néant (1)	258.681	6.505	Néant	Reste dû au 31/12/77

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DE LA JEUNESSE B.P. 1044 KIGALI

Au Ministre pour oppolistion
If 5/01/79

JAM ...

Kigali, le 29 Novembre 1978 N°/7989/04.04.21/8/COMPT



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

B.P. 179 KIGALI

A traiter par Date entrée : 13: 1: 29 que

Monsieur le Ministre de l'Education

Nationale

KIGALI

14.40

Annexe:

Réf. Nº :

Objet :

Contribution S.T.P. 1978.

Moneieur le Ministre,

Référence faits à votre lettre n° 07.05/4189 du 2 octobre 1978 relative à l'objet repris en merge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que suivent ma lettre n° 1391/04.01.21.07/COMPT du 21 evril 1978 dont je vous adresse la photocopie pour information, le Département e réglé en temps utile, la contribution du Rwande au Secrétariat Technique Permanent des Conférences ministérielles de l'Education, de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression française pour l'année 1978.

Conformément à la lettre n° 295/14.08.01 du 13 mars 1978 m'adressée à ce éujet par Monsieur le Ministre de la Jeunesse, le versement du montant de FCFA 123.529 e été effectué au profit de l'adresse bencaire m'indiquée dans votre précitée.

Copie nour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise <u>KIGALI</u>
- Monsiour le Ministre de la Jeunesse KIGALI
- Moneieur le Ministre des finances et de l'Economie (Département des Finances) <u>KIGALI</u>
- Monsieur l'Ordonneteur-Trésorier du Rwanda <u>KIGALI</u>

Colonel Aloys NSEKALIJE

Ministre des Affaires Etrangères

et de la Coopération,-

13 MARS 1978

0

Monsieur le Ministre den effectien Etrangères et de la Compénsities KIGALI

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous decument de bien vouloir verser la somme de CENT VINC? TROIS MILLE CIME CAST VINCE PRANCE CPA au Secrétariat Technique Permanent des Conférences Ainion rielles de l'Education, de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Prançaise, titulaire du Compte n° 500-510/U domicilié à l'Union Sénégaloise de Banque au SENEGAL, à DAKAR.

Gotte somme représente la cétimotion annuelle de notre pays à cet organisme pour l'année 1978.

Veuilles trouver en amezo la comis de la cor-

respondance y relative.

Excellence Monsieur le Président

ur le Ministre des e et de l'Economie Le Binietre M. Tenanco

CONFERENCES MINISTERIELLES DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE heparer 4 le necessaire ET DES SFORTS DES PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE Secrétariat Technique Fermanent 3 FEV. 1978 B.P. 3220 - 3314 - DAKAR Banque: U.S.B. - 500-510 - U Tél. : 204.32 - Sénégal Versement des contributions annuelles : Résolution N° 77-09 de la VIIIème session REF de la CONFEJES tenue : à Lome du 26 au 30/9/77 Monsieur le J'ai l'honneur de vous transmettre le barême des contributions dues par les pays membres des Conférences Ministérielles de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, pour l'alimentation du budget du secrétariat des deux conférences, au titre de l'année 1978. Ce budget qui a été examiné par la commission paritaire réunie à Abidjan en décembre dernier, a été arrêté à 30.000.000 de francs CFA. Je vous serais donc reconnaissant des dispositions qu'il vous plaira de prendre en vue de faire verser par les autorités compétentes de votre pays, la somme de : 128.529 Frs représentant le montont de sa contribution annuelle. Le versement devra être adressé au Secrétariat Technique Permanent des conférences ministérielles de l'Education, de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française, titu-laire du compte N° 500-510/U domicilié à l'Union sénégalaise de banque au Sénégal, à Dakar. Dons cette attente, je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma parfaite considération.-Monsieur le Ministre de la Le Secréta Jeunesse et des Sports du Rwanda B.P. 1044 KIGALI

CONFERENCES MINISTERIELLES DE L'EDUCATION DE LA JFUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE

0.000 0 1.000

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

BAREME DES CONTRIBUTIONS DES PAYS MEMBRES POUR L'ALIMENTATION DU BUDGET DU SECRETARIAT

..... O acres O cres O acre O cres O cres O acre O acre O cres O cres

ANNEE 1978

PAYS MEMBRES	9	POURCENTAGE		SOM	ÆS I	DUES
BELGIQUE	0 to 100	12 %	0 00 000 0 0	7	600	000
		2.0	6	O	000	000
BENIN		0,411 %			123	529
BURUNDI	9 2	0,411 %			123	529
CANADA	0	35 %	0	10	500	0.0
CHIVEDR	•	00 /s	٠	10	500	00
CAMEROUN		0,411 %	:		123	529
CENTRAFRIQUE		0,411 %	0		123	529
CONCO	6 5		o e		100	500
CONGO	•	0,411 %			123	529
COTE D'IVOIRE	6	0,411 %			123	529
FRANCE	•	46 %	0	13	800	000
C/ DOM	0	0 411 #				
GABON		0_411 %	•		123	529
HAITI		0,411 %	9		123	529
HAUTE VOLTA	3 6	0,411 %	e e		123	529
ILE MAURICE	•	0,411 %	0		123	529

		DETADE 90 125 000
		REPORT : 29 135 290
	:	:
MAEI	0,411 %	: 1 23 529
MADAGASCAR	0,411 %	123 529
NIGER	0,411 %1	123 529
RWANDA	0,411 %	123 529
SENEGAL	P.M	. P.M.
TCHAD	0,411 %	123 529
TOGO	0,411 %	: 123 529
ZAIRE	; 0,411 %	123 529
	•	29 999 993
	•	: P.M. 7
	•	30 000 000
	•	